

Pratiques avancées et leadership en nutrition et diététique 1

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Nutrition et diététique

1. Caractéristiques du module

2025-26

Code : S.SA.371.DIPA1.F.25

Type de formation :

 Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Genève

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Promouvoir et accompagner le développement professionnel de ses pair·es et des équipes

Objectifs généraux du module

Ce module vise à permettre d'élaborer une argumentation nutritionnelle fondée dans divers champs d'activités dont l'un choisi par l'étudiant·e, ceci afin de répondre de manière optimale à des questions professionnelles d'actualité ou débattues.

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

- identifier et sélectionner la littérature de synthèse de qualité et adéquate parmi les publications scientifiques et professionnelles du domaine ;
- analyser de manière critique la littérature scientifique à disposition ;
- analyser des situations professionnelles ou de cas de patient·es, en intégrant des données scientifiques pertinentes et en mettant en évidence les divergences existantes ;
- élaborer et proposer une intervention en nutrition et diététique adaptée au contexte, se fondant sur les investigations et analyses réalisées précédemment ;
- argumenter une intervention en nutrition et diététique et l'évaluer au vu des différentes alternatives proposées au sein d'un groupe professionnel dans le but d'élaborer un consensus ;
- se positionner au sein d'un groupe professionnel, dans un esprit collaboratif, par un leadership d'action affirmé et en prenant en compte la diversité des profils de l'équipe.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

Diverses thématiques seront traitées en passant par une recherche et sélection de la littérature scientifique et professionnelle de qualité, une analyse critique d'informations nutritionnelles complexes et parfois controversées, l'élaboration d'une argumentation de prise en charge nutritionnelle ou d'action professionnelle spécifique présentée à des pairs et à la recherche d'un consensus. Les thématiques traitées et contextes considérés seront principalement les suivants :

- interventions nutritionnelles chez les patient es atteints de maladies chroniques : patient es de néphrologie
- pratiques professionnelles : processus de soins en nutrition
- modalités du support nutritionnel et amélioration de la qualité : patient es de soins intensifs pédiatriques
- durabilité : stratégies pour une transition des systèmes alimentaires en tenant compte des limites planétaires
- leadership collaboratif et positionnement professionnel en nutrition et diététique: recherche et identification de ressources pour savoir comment réagir sur le plan émotionnel, communicationnel et professionnel, expertise professionnel et positionnement personnel.

Formes d'enseignement

Cours magistraux, séminaires, recherche de littérature et lectures, résolutions de cas, travail personnel et de groupe, présentations orales au groupe, débats, ateliers réflexifs et de supervision collective.

Exigences de fréquentation

La présence aux quatre cours en lien avec les résolutions de cas est obligatoire. En cas d'absence et en fonction du travail réalisé, le responsable de module déterminera si un dossier présentant le processus de résolution de cas dans le ou les domaines en question devra être fourni à l'enseignant·e responsable du ou des cours. Si un complément est exigé, il devra être de qualité suffisante pour pouvoir se présenter à l'examen oral.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur deux modalités d'évaluation complémentaires :

a) Une résolution de cas (évaluation principale), constituée de deux éléments :

- **un dossier écrit**, présentant le cas de manière structurée, s'appuyant sur la littérature scientifique pertinente et servant de support aux réflexions et échanges menés lors de la présentation orale.
- **une présentation orale individuelle**, incluant l'animation d'une discussion entre pair·es, fondée sur la résolution d'un cas en nutrition et diététique. Cette activité vise le développement des connaissances, l'analyse critique, l'intégration du leadership et l'évolution des pratiques professionnelles.

L'ensemble (présentation orale et dossier écrit) donne lieu à une note unique, au dixième.

En cas d'absence justifiée à la présentation orale, un dossier présentant le processus de résolution de cas devra être fourni au responsable de module sous un délai de 7 jours et défendu oralement par la suite.

b) Un rapport réflexif sur le leadership (bonification) :

Un rapport écrit individuel portant sur le leadership est également requis. Il vise une réflexion personnelle et synthétique sur la manière dont le leadership de positionnement est mobilisé dans le cadre de la résolution de cas. Ce travail a comme but de renforcer les collaborations avec ses pair·e s, promouvoir le développement professionnel et optimiser les pratiques professionnelles.

La note du module correspond à la note obtenue à la résolution de cas a) (note principale, au dixième), à laquelle s'ajoute une bonification liée au rapport sur le leadership b) (entre 0 et 0.2 point).

La note du module est arrondie au demi-point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

La remédiation porte exclusivement sur l'évaluation principale, à savoir la résolution de cas en nutrition et diététique (présentation orale et dossier écrit). Le rapport sur le leadership, en tant que bonification, ne fait pas l'objet d'une remédiation.

En cas de résolution de cas insuffisante, la rédaction d'un dossier présentant une résolution de cas dans un domaine imposé par l'enseignant·e sera demandée et sera présentée oralement. Si le dossier n'est pas rendu dans les délais, un échec à la remédiation est prononcé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'Intelligence Artificielle générative dans le cadre du module seront précisées lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant·e (référence : moodle HES-SO numérique – [l'IA dans l'enseignement à la HES-SO](#) - Etudier avec l'IA). Toute utilisation d'une IA générative dans des activités pour lesquelles elle a été interdite sera sanctionnée et assimilée à une fraude.

9. Bibliographie principale

Se référer aux bibliographies remises durant les cours.

10. Enseignant·es

Enseignant·es : Clerc Aurélien (Haute Ecole de Santé (HEdS)-Genève & Hôpital fribourgeois), Constantin Sandra ou autre collaborateur·rice de l'entreprise Hypso, Fabbi Sidonie (HEdS-Genève), Jotterand Chaparro Corinne (HEdS-Genève), Montanini Eliséo (HEdS-Genève), Moullet Clémence (HEdS-Genève).

Nom de la responsable de module : Corinne Jotterand Chaparro

Descriptif validé le 12.02.2026 par Ludivine Soguel Alexander